

*Édito*

## **Mai 68, un volcan qui peut se réveiller !**

Comme le dit Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT, les événements de mai juin 68 n'ont pas éclaté comme un "coup de tonnerre dans un ciel serein". Depuis plus d'un an les luttes ouvrières se sont développées, amplifiées, souvent unitaires. Elles ont pour objet les salaires et le pouvoir d'achat, les retraites, la réduction du temps de travail, l'abrogation des ordonnances sur la Sécurité Sociale et, déjà, le chômage et l'emploi... Au plan international le Peuple Vietnamien lutte pour sa libération. En Tchécoslovaquie, le gouvernement Dubcek soutenu par le peuple prône un socialisme renouvelé, vraiment démocratique.

Toutes ces luttes ont abouti à une formidable mobilisation : 10 millions de salariés en grève dans toute la France, toutes les professions. Cette grande levée en masse a obligé le patronat et le gouvernement à s'asseoir à la table des négociations lesquelles ont abouti à ce que l'on a appelé les « Constats de Grenelle » avec de nombreux acquis sociaux dont l'augmentation de 35 % du SMIC, la reconnaissance du droit syndical à l'entreprise et bien d'autres avancées.

### **Renforcement du syndicalisme**

La CGT se renforce de 350 000 adhérents dont 2 800 dans le Cher. Les femmes participent massivement aux grèves mais aussi à la direction de celles-ci. La nécessité et la perspective d'une union de la gauche sur la base d'un programme commun de gouvernement prennent corps.

### **40 ans après, SARKOZY déclare qu'il faut en finir avec mai 68**

Pour le fidèle serviteur des milliardaires du Cac 40, l'ami des Bouygues, de Dassault... ce mouvement a développé « l'assistanat, l'égalitarisme, le nivellement, les 35 h.

Tout récemment, en février 2008, Denis KESSLER, quant à lui, chantre du capitalisme financier, ancienne éminence grise du baron Seillière lorsque celui-ci pilotait le Medef, lâchait cette déclaration de guerre : « **Il faut défaire méthodiquement les acquis du programme du Conseil National de la Résistance** ».

### **Les mauvais coups tombent comme à Gravelotte !**

Les missiles contre les acquis sociaux partent dans tous les sens : pouvoir d'achat, emploi, 35 heures, universités, retraite, Constitution, stock-options, traité européen, heures supplémentaires, carte judiciaire, fiscalité, protection sociale et système de santé, « flexisécurité » ...

### **Depuis quelques temps les luttes se développent ; à la Cgt d'aider les salariés à définir leurs revendications dans les entreprises et à décider des actions à mener.**

C'est le cas notamment sur les salaires. La mobilisation contre le CPE a aussi montré de façon éclatante le rapprochement entre la jeunesse et les organisations syndicales. La CGT est apparue aux yeux de centaines de milliers de jeunes comme l'organisation sur laquelle ils pouvaient compter pour les aider tout en respectant leur indépendance. Dans de nombreux cas, ce sont des jeunes qui constituent les nouveaux syndicats CGT dans le Cher et ailleurs.

En Europe, les luttes se développent aussi notamment en Allemagne (métallurgie, cheminots, fonctionnaires...) en Roumanie (Dacia), mettant ainsi à mal le projet d'Europe basé sur le capitalisme ultralibéral. En Amérique du Sud, des peuples s'affranchissent de la domination américaine (Vénézuéla, Bolivie, Brésil, Chili ...)

*Tout cela est porteur d'espoir.*

*Jean-Pierre PLANSON*  
Secrétaire général de l'UD

### **Sommaire :**

- Édito : Mai 68
- P 2 – 3 : Tract du 1<sup>er</sup> mai 2008.
- P 4 : Communiqué CGT à propos du SMIC.
- P 5 : Formation syndicale  
Elections prud'homales 2008
- P 6 : Syndicalisation dans la Santé.
- P 7 : Chronique des événements de 1968 :  
*Article de Kitty Vey.*
- P 8 : MACIF.

## **MANIFESTATIONS** **1<sup>er</sup> MAI 2008**

- BOURGES**  
9 h 30 Place Malus
- VIERZON**  
10 h 30 Place de la Résistance
- ST-AMAND**  
10 h 30 Place Jean Girault
- ST-FLORENT**  
10 h 30 Place de la République
- LA GUERCHE**  
10 h 30 Quai Bures sur Dive



# 1<sup>er</sup> Mai 2008

Salaires – Retraites – Emploi – Santé

## A l'offensive pour nos revendications !

- ⇒ Bourges : 9 h 30 Place Malus
- ⇒ Vierzon : 10 h 30 Place de la Résistance
- ⇒ St-Amand : 10 h 30 Place Jean Girault
- ⇒ St-Florent : 10 h 30 Place de la République
- ⇒ La Guerche : 10 h 30 Quai Bures sur Dive

## A l'initiative des organisations CGT - CFDT – FO - FU

**Tout augmente : les loyers, l'essence, le prix du gaz et de l'électricité, l'eau, les produits d'alimentation .... mais les salaires, eux, font du sur place !**

Nicolas Sarkozy, lorsqu'il était candidat, avait fait des promesses que le Président de la République qu'il est devenu, ne respecte pas.

**Près de 3 millions de salariés sont au SMIC dont 20 % d'entre eux, sont des femmes.**

**La précarité du travail et le temps partiel imposé deviennent la norme, les salariés ont une paie à trois chiffres !**

Le nombre de salariés et de retraités pauvres augmente et grossit les rangs de celles et ceux qui dorment dehors, dans les tentes. Une personne sur 10 bénéficiant de l'aide alimentaire est salariée et 16 % sont des retraités !

**Cette situation est scandaleuse !**

C'est le résultat d'une politique délibérée !

La revalorisation du **SMIC à 1500 euros bruts tout de suite** et celle des salaires par la reconnaissance des qualifications, de l'expérience professionnelle, des diplômes, ainsi que de vrais déroulements de carrière, est essentielle.

**Plus de salaire, c'est plus de consommation et donc plus de croissance ! C'est efficace pour réduire le chômage et créer des emplois. C'est bon pour l'économie.**

Il est urgent de **stopper les exonérations de cotisations sociales** car elles ne sont pas au service de la création d'emplois mais elles servent plutôt à comprimer les salaires.

**Elles ont généré et alimentent le déficit de la Sécurité sociale. Elles handicapent lourdement le financement des retraites et pensions.**

**Revaloriser le SMIC et les salaires, c'est revaloriser le travail. C'est aussi une question de justice sociale d'un partage équitable des richesses créées.**

**Le gouvernement a la volonté d'allonger la durée de cotisations pour tous et rendre impossible leur départ en retraite à 60 ans.**

**Le gouvernement conduit le système des retraites dans le mur !**

**La Cgt**, quant à elle, revendique une réforme de progrès portant sur un socle commun de droit à la retraite, pour tous les salariés du public comme du privé, quel que soit le régime.

**La Cgt** veut débattre de ces choix d'avenir et propose des garanties de haut niveau pour tous :

⇒ **Un vrai droit au départ à la retraite à 60 ans et une possibilité réelle de choix pour les salariés.**

⇒ **Un système de départ anticipé en retraite pour travaux pénibles ou pour répondre à des contraintes de service public ou aux tâches astreignantes.**

⇒ **Un montant de retraite permettant de partir à la retraite avec un taux de remplacement de 75 % avec un minimum équivalent au SMIC.**

⇒ **L'indexation des pensions sur les salaires.**

**C'est possible** de le financer en créant une nouvelle cotisation employeur comprenant l'intéressement, la participation, les stock-options....

**C'est possible**, aussi, en réformant la cotisation employeur qui intégrerait les revenus financiers de l'entreprise par exemple.

## Deux poids ! Deux mesures !

### Pour les salariés :

#### Electricité :

+70 % depuis 2004

Eau : +30 % en moyenne  
depuis 2004

Loyers : +5,05 % en 2007

Produits laitiers : +7%

Céréales : +10 %

Oeufs : +5 %

Volailles : +14 %

Flambée de l'essence,  
transports, etc...

### Pour les patrons et les riches :

#### Nicolas Sarkozy :

+172 % d'augmentation

Cadeaux fiscaux en juillet :  
15 milliards d'€

Aides (sans contrepartie)  
aux entreprises :

65 milliards d'€

Exonérations patronales :  
25 milliards d'€

Fraudes fiscales entreprises :  
30 milliards d'€

### Cotisations sociales :

La part des **salariés** est passée  
de **12,8% à 21,36%** entre 1980  
et 2005, celle des **patrons** s'est  
réduite de **40,27% à 10,5%**  
durant cette même période !

Au regard de ces chiffres, on  
peut faire le rapide calcul que le  
"trou" de la **Sécurité Sociale**  
(12 milliards d'€) et le finance-  
ment des **Retraites** pourraient  
être prélevés ailleurs que dans  
la poche des salariés.

## POURQUOI LES BATAILLES SUR LES SALAIRES ET LA RETRAITE SONT INDISSOCIABLES ?

**Parce que**, pour obtenir de meilleurs salaires, il faut que tout au long de la carrière professionnelle, les salaires prennent en compte la reconnaissance des qualifications et des diplômes, l'expérience professionnelle et la pénibilité du travail. Ainsi, les salariés auront de meilleures retraites et plus il y aura d'argent pour les financer.

**Parce que** cet objectif permettrait de revaloriser en partie les basses pensions. En effet, de plus en plus de retraités n'atteignent pas les 563,40 € que représente ce minimum de la retraite de base malgré leurs 160 trimestres !

**Parce que** toutes les inégalités de traitement pendant la vie active se répercutent sur le montant de la retraite, **encore plus significativement pour les femmes.**

**Tout ce qui sera gagné sur les salaires apportera un bol d'air, tout de suite, aux salariés et à leur future retraite !**

## POURQUOI FAUT-IL AUGMENTER LES SALAIRES POUR TROUVER DES RESSOURCES POUR LA SECURITE SOCIALE ?

**Parce que** le gouvernement et le patronat n'ont cessé de marteler que la Sécurité sociale est malade à cause de l'allongement de la durée de la vie, des fraudeurs, des arrêts de travail, des médecins trop généreux...

**Parce que**, une nouvelle fois, leur réponse consiste à créer « les franchises médicales » qui vont nous coûter cher, à dérembourser de plus en plus de médicaments, à baisser les prestations médicales, à réduire le nombre des personnels dans les hôpitaux, ...etc... Alors que nous payons déjà une mutuelle !

**Parce que** les exonérations de cotisations sociales *-la part socialisée du salaire-* sont une trappe à bas salaires qui pèsent sur la Sécurité sociale et sur les retraites.

**Parce que** ce discours et ces mesures sont des impasses et que cela n'a jamais résolu le financement de la Sécurité sociale.

**Parce que** la ressource principale des recettes de la Sécurité sociale est constituée par les salaires. Plus les salaires sont bas, moins il y a d'argent pour la Sécurité sociale et plus on fait le lit des assurances privées !

# 1<sup>er</sup> Mai 2008

A l'initiative des organisations  
CGT - CFDT - FO - FSU

**Venez nombreux aux manifestations.**

- |              |                                  |
|--------------|----------------------------------|
| ⇒ Bourges    | 9 h 30 - Place Malus             |
| ⇒ Vierzon    | 10 h 30 - Place de la Résistance |
| ⇒ St-Amand   | 10 h 30 - Place Jean Girault     |
| ⇒ St-Florent | 10 h 30 - Place de la République |
| ⇒ La Guerche | 10 h 30 - Quai Bures sur Dive    |



Communiqué de la CGT

## **La hausse du Smic doit s'accompagner de l'augmentation de l'ensemble des salaires**

Lundi 14 avril, l'INSEE a publié l'indice des prix pour le mois de mars 2008.

Si la hausse des prix est supérieure à 2 % par rapport à l'indice du mois de mai de l'année précédente, le Code du travail oblige à un relèvement automatique et immédiat du salaire minimum.

### **Le SMIC pourrait donc être augmenté dès le 1<sup>er</sup> mai.**

La CGT se félicite que, malgré les prétentions patronales, un tel dispositif d'indexation automatique ait pu jusqu'ici être préservé. Elle mettra tout en œuvre pour qu'il résiste aux nouvelles offensives tant patronales que gouvernementales visant à mettre un terme à ce dispositif d'indexation, à annualiser le SMIC, voire à faire disparaître son caractère légal.

Pour autant, l'alignement du SMIC sur la hausse officielle des prix, si elle est toujours bonne à prendre pour les salariés concernés, ne suffira pas à maintenir leur pouvoir d'achat réel, et encore moins à l'améliorer : leurs postes de dépenses principaux (logement, énergie, assurances, transports, produits alimentaires de base) évoluant beaucoup plus rapidement que ce que reflète la hausse moyenne des prix.

C'est pourquoi la CGT insiste pour que soient prises en compte les contraintes des salariés payés au SMIC ou dans des zones proches du SMIC.

### **Le SMIC n'est pas trop élevé, les salaires sont trop bas, tous doivent être augmentés !**

L'augmentation du SMIC au 1<sup>er</sup> mai, si elle a lieu, n'annulera pas celle de juillet.

En juillet, la revalorisation du SMIC tiendra compte de l'augmentation des prix et de celle du pouvoir d'achat du salaire horaire moyen ouvrier.

Pour la CGT ce lien est essentiel car il est source de dynamique entre SMIC et augmentations des salaires obtenues par les luttes, particulièrement importantes en ce moment. En retour, l'augmentation du SMIC doit conduire à une relance des revendications et des négociations salariales dans les entreprises et les branches, afin que tous les salaires soient tirés vers le haut.

Le gouvernement et le patronat portent une lourde responsabilité dans le bas niveau des salaires en France : 1,5 million de salariés gagnent moins que le SMIC, 50 % des salariés moins de 1 500 euros par mois, les carrières sont écrasées, les qualifications et savoir-faire ne sont pas reconnus.

Le gouvernement n'avance toujours pas dans le conditionnement des allègements de cotisations sociales employeurs, alors même que ceux-ci sont à l'origine du phénomène de « trappe à bas salaires », tout en coûtant plus de 25 milliards d'euros au budget de l'Etat.

La CGT réaffirme sa revendication d'un SMIC à 1 500 euros, base à partir de laquelle toutes les grilles devraient être revalorisées.

**La CGT encourage les salariés à amplifier les luttes pour l'augmentation des salaires, pour de vrais déroulements de carrière, la reconnaissance des qualifications.**

\*\*\*\*\*

## FORMATION SYNDICALE : les prochains stages



Afin que ces stages se déroulent dans de bonnes conditions, inscrivez-vous rapidement auprès de l'UD et déposez vos congés éducation auprès de vos employeurs et cela 1 MOIS avant le début de la formation.

Stages et militants concernés	Dates	Conditions
CHS CGT	du 9 au 13 Juin	Avoir fait le stage Niveau 1
Formation à la Communication	Annulé	
Organisation et Vie Syndicale	2 – 3 & 4 Juin	Avoir fait le stage Niveau 1
Initiation à l'informatique et Internet en coopération avec l'Institut Municipal d'Education Populaire de Bourges (IMEP)	4 – 5 & 6 Juin	Avoir régulièrement accès à un micro-ordinateur connecté à Internet pour que la formation donnée ne se perde pas (1)
Formation de la CE de l'UD Aux membres de la CE et de la CFC de l'UD	23 & 24 Juin	Etre membre de l'une de ces instances

(1) Initiation à Word (traitement de texte) et à Internet (envoyer et réceptionner des messages par Internet. Naviguer sur Internet (consulter des sites, rechercher des informations).

Cette formation s'inscrit dans le cadre des visas Internet de la Région Centre, elle est donc gratuite pour les stagiaires ; en contrepartie une assiduité leur est demandée. Si certains souhaitent utiliser leur DIF, ils peuvent s'adresser à l'accueil de l'Institut Municipal d'Education Populaire de la Ville de Bourges pour obtenir un devis, la formation est alors facturée 7,80 € de l'heure par stagiaire à l'entreprise.

Ce stage peut aussi passer en congé éducation ouvrière comme un stage syndical classique.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à l'UD.



**De nombreuses anomalies ont été constatées lors des vérifications des listes à l'entreprise. D'autres seront découvertes...**

**Rappelons les trois temps de contestation, permettant la réparation des erreurs.**

16 Avril au 12 Juin	Commissions communales	Les modalités de travail et de correction des listes sont déterminées par chaque commission.
19 Septembre au 20 Octobre	Recours gracieux auprès du Maire	Présentés par le mandataire de liste ou par un électeur, pour un ou plusieurs électeurs (une fiche détaillée sera éditée prochainement).
21 Octobre au 3 Décembre		

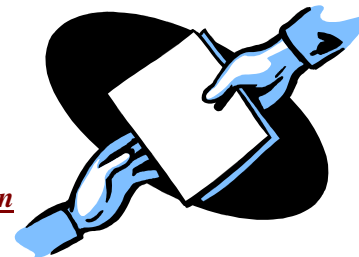
**Le Comité Général et la Commission Exécutive de l'UD ont décidé de « relancer » la Souscription de l'UD.**

**A partir du 1<sup>er</sup> Mai, les carnets seront à la disposition des syndicats.**

**L'UD compte sur chacun(e) d'entre vous pour que cette initiative soit une réussite.**



# La syndicalisation dans la santé



Le 23 octobre 2007, aux élections professionnelles, la CGT a conforté sa position de première organisation syndicale dans le département en passant la barre des 40 % avec plus 101 voix.

C'est le fruit du travail des militants dans les syndicats des différents établissements et d'une campagne de parrainage des établissements inorganisés, entreprise depuis plusieurs années et amplifiée courant 2007. Après les élections il n'y a pas eu de trêve dans l'activité, nous sommes de plus en plus sollicités, quotidiennement dans nos syndicats et au bureau de l'USD.

Beaucoup de demandes de renseignements qui nécessite de l'investissement et disponibilité importante mais cela s'est traduit par un début d'année 2008 sur les chapeaux de roue en matière d'adhésions :

1. Au niveau des individuels (où il n'y a pas de syndicat) :
  - 5 adhésions à la Maison de Retraite de Chateaufort (+ 1 fin 2007)
  - 1 adhésion à la Maison de Retraite du Châtelet
  - 1 adhésion au Foyer de l'Enfance
  - 1 à « Espoir 18 »
  - 2 au GEDIF
2. La création d'un syndicat à la maison de retraite de SANCOINS avec 2 adhésions nouvelles (il y avait déjà 3 syndiqués isolés dans cet établissement). Il y a d'autres adhésions en perspective.
3. Dans les syndicats organisés de la santé :
  - CH J. Cœur : 8 adhésions, la barre des 70 adhérents n'avaient pas été franchie depuis les années qui ont suivi 1968, 72 FNI 2008 sont déjà réglés au syndicat contre 69 en 2007.
  - CH G. Sand : 5 adhésions
  - CH Vierzon : 11 adhésions
  - Maison de Retraite Henrichemont : 2 adhésions

**Total : 36 adhésions**

Il y en a sans doute d'autres qui n'ont pas été recensées, mais cela montre que nous sommes dans une période propice à la syndicalisation lorsque l'activité est soutenue sur le terrain.

Depuis des années, les quelques adhésions réalisées avaient du mal à compenser les départs. En 2007 : 307 FNI sont comptabilisés dans COGETISE et il en reste quelques-uns à régler, c'est déjà une petite progression par rapport à 2006.

2008 devrait permettre une progression significative du nombre de syndiqués CGT dans la santé et l'action sociale du Cher.

✦ Plus de syndiqués, c'est nécessaire parce qu'on a besoin d'être plus nombreux pour se défendre pour nos revendications et faire de nouvelles conquêtes, pour le progrès social.

✦ Plus d'adhérents c'est aussi se donner plus de moyens financiers pour fonctionner et développer l'activité syndicale.

## Besoin de formation syndicale

Pour que ces nouveaux syndiqués se sentent bien dans la CGT, pour qu'ils puissent y trouver la réponse à leurs attentes et prendre leur place dans les débats, décisions et responsabilités, il est indispensable de développer des formations syndicales. L'organisation de formation syndicale d'accueil devrait être systématiquement proposée aux nouveaux syndiqués.

La prochaine formation d'accueil de l'USD Santé aura lieu les 19 et 20 juin 2008 à Bourges.

(Prendre contact avec l'USD Santé – 8 Place Malus Bourges Tél. 02 48 50 55 38)

**Ketty VEY : Si vous me demandez ce que l'année 1968 évoque pour moi ?**

.... C'est une année qui a beaucoup marqué ma vie. J'avais 19 ans, et déjà je sentais peser sur mes jeunes épaules le poids des difficultés. J'avais accouché d'une petite fille en février et si je ne mesurais pas bien encore toutes responsabilités que j'avais envers elle, j'avais conscience depuis longtemps du monde auquel j'appartenais, et des luttes permanentes que cette classe laborieuse, devait mener pour améliorer sa condition.

Cette conscience, je l'ai acquise avec ma famille au fil des années et aussi loin que remontent mes souvenirs. La CGT, je savais qui elle était et ce qu'elle défendait, à travers les batailles que menaient mon père et ma mère.

Mon père, syndicaliste, était ouvrier docker sur le port de Nice. C'est là que je suis née en 1949 dans le vieux Nice place Sainte Claire au pied du château, bercée par le chant des jeunes carmélites du couvent voisin, implanté dans ce quartier, sûrement depuis plusieurs décennies. Les cloches et les chants rythmaient nos vies : les matines, les vêpres, la soupe tous les midi et tous les soirs pour les malheureux. La plupart de ces religieuses étaient cloîtrées. Cependant, celles qui se chargeaient de l'intendance du couvent sortaient et participaient à la vie du quartier.

Ce vieux Nice était un microcosme, plein de couleurs, d'odeurs, d'accents différents. Il y avait plus d'enfants d'immigrés Italiens, (Calabrais, Piémontais, Napolitains) que de Français. Tous ces gens étaient ma grande famille et j'avais l'impression que nous vivions la fête en permanence. La solidarité avait un sens. Les familles étaient nombreuses, certaines vivaient dans des caves sans eau courante. *Très peu étaient aisées* et celles-ci par le biais du comportement de leurs rejetons nous faisaient bien sentir la différence. Je ne comprenais pas tout mais je voyais bien comment on vivait tous chez ma grand-mère à six dans 30 m<sup>2</sup> !

Ma mère, était employée dans un hospice et élevait trois enfants. Plus tard elle est devenue aide soignante à l'hôpital. *Sa maman*, chez qui nous vivions dans ce vieux Nice, a toujours vécu avec nous et donnait un sacré coup de main. En 68 nous n'habitions plus dans *la vieille ville*, car après quelques années de patientes demandes, mes parents avaient obtenu en 59 un logement HLM dans une cité dite de transition. Ils y sont restés plus de 30 ans. Ce logement était clair et spacieux et pour la première fois, je dormais dans une chambre que je partageais avec ma petite soeur. Nous avions une salle de bain et des toilettes dans l'appartement. C'était le luxe ! L'entrée dans cette habitation fut une fête pour nous, pour ma grand-mère, et mes jeunes parents, que l'on voyait très amoureux. Ils semblaient avoir décroché la lune.

Les luttes, j'ai toujours connu par les conversations à la maison. Je peux remonter dans le souvenir de certains faits qui ont marqué ma mémoire jusqu'en 1955 avec la guerre d'Algérie en toile de fond. Nous, les enfants, on ne nous emmenait pas dans les manifs car les CRS matraquaient et cognaient pas mal déjà en ce temps là, et *notamment* sur les dockers qu'ils craignaient en particulier. Je revois encore papa revenir à la maison changer de vêtements, repartir incognito à la manif pour ne pas se faire repérer par les policiers en civil qui souvent faisaient de la provocation. et sur lesquels il ne devait pas se priver de cogner aussi ! ?

L'année 57 fut pour les dockers marquée à l'encre rouge. *La* police à tiré sur un des ouvriers qui a perdu une jambe. La grève a duré très longtemps. C'est la solidarité de la population et des autres ports qui leur a permis d'aller jusqu'au bout de la lutte et de gagner. Ils avaient obtenu je crois un salaire garanti pour les jours chômés. C'était énorme car les bateaux ne sont pas à quai tous les jours et sont soumis à de nombreux aléas.

Les grèves et les luttes des ouvriers dockers ont marqué énormément mon enfance et mon adolescence. Les dockers

représentaient à mes yeux un modèle dans la solidarité car ils étaient partout avec les postiers, avec les vendeuses des Galeries Lafayette, les cheminots etc. En 1967 j'ai participé aux luttes contre les ordonnances de De GAULLE sur la Sécu. Rien ne laissait vraiment présager des événements de 68 !

Quand je repense à ce printemps là j'ai le coeur « gros comme ça ». Nous vivions tous dans une sorte d'euphorie collective avec, pour la première fois, les perspectives d'un avenir meilleur.

Quand les grèves ont commencé, on n'y croyait pas encore vraiment. Et puis on y a cru ! Tout se paralysait. Dans les *foyers*, la grève gagnait tout le monde, même le boulanger ! Nous suivions les événements en famille chez mes parents, car ils avaient la télévision. Ils nous hébergeaient, mon mari et moi, depuis la naissance de ma fille. Les parents étaient étonnés et émus de voir et d'entendre des étudiants parler de leurs aspirations et avoir les mêmes revendications que les salariés. L'expression étudiante avait comme porte parole un certain Cohen Bendit dont les propos nous gonflaient le coeur. Quand je vois ce qu'il est aujourd'hui, je trouve qu'il nous a bien bluffé !

Mon père était très actif, il allait aussi dans les facs, dans les lycées pour rencontrer ces étudiants. Quant à moi je ne voulais pas rester en dehors des événements. J'avais été licencié de l'hôpital en septembre 67, mon contrat de l'été n'avait pas été prolongé parce que j'étais enceinte ! *Alors* j'allais aux manifs avec les étudiants, avec les dockers. *Elles* étaient devenues notre quotidien. J'avais la conviction de vivre une période unique et j'ai eu du mal à gérer cela avec ma condition de jeune maman. Mes montées de lait m'obligeaient à rentrer illico ! Je ne risquais pas de rater l'heure des tétées, mais j'attendais vraiment le dernier moment car, je ne voulais rien manquer de ces rendez-vous historiques, aussi je revenais inondée à la maison. Ce furent des moments de pur délire que de voir tous ces gens ensemble, étudiants et salariés dans la rue, crier d'une seule voix.

La suite de ces moments d'euphorie fut occultée ensuite par un événement terrible qui anéantit toute ma famille. Le jour des élections législatives alors que nous attendions les résultats tous ensemble, mes tantes et oncles étant toujours très proches, on est venu annoncer à ma tante la mort de son fils unique. J'avoue que dans ma mémoire ce drame a pris le pas sur la suite des événements : ce garçon était mon ami d'enfance et se comportait avec moi comme un grand frère.

J'ai adhéré à la CGT en 1969 quand je suis retournée à l'hôpital comme agent des services. J'ai passé le concours d'entrée à l'école de la Croix Rouge Française en 1971 et grâce à la promotion sociale j'ai pu rentrer à l'école d'infirmière. En 1973 après mon diplôme d'état, j'ai commencé à militer à la CGT.

C'est pendant ces années qui ont suivi que j'ai pris la mesure des changements que les événements de 1968 avaient favorisés. Dans la vie syndicale d'abord, puisque nous pouvions passer dans les services pour distribuer nos tracts et les copains disaient : « si on veut vous éjecter dites leur que les *constats* de Grenelle de 1968 nous donnent le droit de faire du syndicalisme en entreprise ». *Ensuite* dans la vie des femmes, avec la reconnaissance par décret en 1972 des Planning familiaux et de la popularisation de la pilule (La loi de 1967 autorisant la pilule était peu appliquée !). Je suis persuadée que la loi sur la légalisation de l'avortement de Simone Veil en 1975 n'aurait pas vu le jour s'il n'y avait pas eu MAI 1968.

Aujourd'hui, quarante ans après, Mai 68 dérange encore cette bourgeoisie revancharde, et moi, qui me suis toujours battue ; je caresse l'espoir *d'un autre* MAI 2008 qui fasse tout « PETER » !

---

**Erratum : 6<sup>ème</sup> épisode de l'article de Maurice Renaudat (Bulletin n° 306 de Mars 2008)**

Dans le paragraphe « Pouvaient-on aller plus loin ? 3<sup>ème</sup> alinéa : il faut lire :

**« Il apparaît évident que la gauche non communiste .... »**





## MACIF - CGT LE PROGRÈS SOCIAL POUR TRAIT D'UNION

Notre engagement : vous faciliter l'action militante

- Assurer les Militants
- Défendre les Militants
- Assurer votre Syndicat
- Assurer votre Comité d'Entreprise
- Gérer votre Trésorerie

Vous souhaitez en savoir plus ?

Macif - Direction des Partenariats - 79037 Niort cedex 9  
[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)